

lapresseaffaires.com

# LA PRESSE AFFAIRES

FIN DE SÉANCE > LES PÉTROLIÈRES SUSCITENT LA CONVOITISE PAGE 6

<b>S&amp;P/TSX</b> 10813,30 +144,36 (+1,35%)	<b>Actions négociées</b> 160 Inchangées: 4	<b>TSX CROISSANCE</b> 1944,50 +22,57 (+1,17%)	<b>QUÉBEC 30</b> 1120,26 +1,59 (+0,14%)	<b>Actions négociées</b> 17 Inchangées: 0	<b>NASDAQ</b> 2147,90 -4,19 (-0,20%)	<b>DOW JONES</b> 10459,63 -21,97 (-0,21%)	<b>S&amp;P 500</b> 1221,59 +1,26 (+0,10%)
--	--	---	---	---	--	---	---

## Hydro-Québec veut une hausse d'au moins 3%

HÉLÈNE BARILL

Les ménages québécois n'ont pas fini de voir augmenter leur facture d'énergie. Après les augmentations à la pompe, l'électricité leur coûtera plus cher à partir du 1<sup>er</sup> avril 2006. Hydro-Québec veut aller chercher une augmentation d'un minimum de 3%, parce qu'il lui en coûte plus cher pour satisfaire une demande d'électricité en forte hausse, surtout du côté de la grande industrie.

L'entrée en service de la phase 2 de l'aluminerie Alouette de Sept-Îles, plus tôt cette année, et le boom du secteur immobilier ont fait bondir la consommation d'électricité, a expliqué hier le président de la division Distribution d'Hydro-Québec, André Boulanger.

L'augmentation réclamée par Hydro-Québec représente 2,76 \$ de plus par mois pour un client moyen du secteur résidentiel. Le locataire paierait 1,91 \$ de plus par mois, et le propriétaire d'une petite

maison, 3,30 \$ de plus par mois. C'est la quatrième augmentation réclamée par Hydro depuis la fin de la période de gel des tarifs en janvier 2004. Depuis, la facture annuelle moyenne de l'abonné résidentiel a grimpé de 60 \$ et la hausse pourrait atteindre 93 \$ par année si la Régie accepte la demande déposée hier par la société d'État.

Hydro doit s'approvisionner sur le marché à un coût moyen de 8,82 cents le kilowattheure pour pouvoir satisfaire cette demande accrue, a expliqué hier André Bou-

langer. Ces coûts supplémentaires sont l'équivalent d'une augmentation de tarifs de 5%, qu'Hydro propose de répartir dans le temps pour en réduire l'impact sur sa clientèle. Elle réclame donc une augmentation de 3% à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, et la possibilité de récupérer les 2% supplémentaires graduellement au cours des années qui suivront.

Selon André Boulanger, la croissance de la demande devrait ralentir à partir de 2006, une fois que l'impact de l'accroissement de la

production d'Alouette sera absorbé et que le calme sera revenu sur le marché immobilier. La pression à la hausse sur les tarifs d'électricité diminuera, ce qui permettra à Hydro de récupérer les revenus dont elle se prive cette année pour ménager sa clientèle. « Nous sommes très sensibles à l'impact d'une hausse de tarifs sur notre clientèle », a dit M. Boulanger au cours d'un entretien avec *La Presse Affaires*.

Selon lui, les consommateurs québécois pourraient annuler les effets de cette hausse de 3% en abaissant leur thermostat d'un degré cet hiver.

**Plus que l'inflation**  
Encore une fois, Hydro veut une augmentation supérieure à l'inflation, a déploré hier Richard Fahy, porte-parole des PME du Québec regroupées au sein de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

> Voir **HYDRO** en page 2